

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat
86000 POITIERS

Accueil :

Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51

Site - E-mail - Facebook :

Site officiel : <http://foot86.fff.fr>

Email : district@foot86.fff.fr

Facebook : district de la Vienne de Football

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Mardi : Fermé* /13h30. 17h30

Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Jeudi : Fermé* /13h30. 17h30

Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

N° 405 . vendredi 16 novembre 2018

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DE LA LFNA

samedi 24 novembre 2018
à L'Isle d'Espagnac

Nous vous rappelons la tenue de l'Assemblée Générale Financière de la LFNA le samedi 24 novembre 2018 à 10h à l'Espace Carat, près d'Angoulême (Parc des Expositions et des Congrès du Grand Angoulême 54 Avenue Jean Mermoz . 16340 L'Isle d'Espagnac).

Si ce n'est fait, vous pouvez encore **vous inscrire au buffet** qui suivra, en adressant un mail à l'adresse suivante : direction@aquitaine.fff.fr

Une participation de 7 euros sera demandée à chacun des participants au repas (débit compte club de la LFNA . tout repas réservé sera facturé).

De plus, nous vous informons qu'une **braderie au profit du Téléthon** sera proposée dès le matin sur place :

5 " le lot de 3 paires de chaussettes ou 5" le lot de 2 shorts. Textiles siglés Ligue du Centre Ouest et Ligue d'Aquitaine.



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

AGENDA de la SEMAINE**Samedi 17 et dimanche 18 novembre**

1^{er} tour Coupe de France-phase FFF
5^{ème} tour Gambardella-phase régionale
2^{ème} tour Coupe Régionale NA U17
10^{ème} journée Champ. Nat. U17
7^{ème} journée D1-D2-D3-D4-D5
1^{ère} journée D6
7^{ème} journée Féminines à 11 D1
8^{ème} journée Féminines à 11 D2

Lundi 19 novembre

Bureau à 18h

Mardi 20 novembre

Formation accompagnateur à 19h

Mercredi 21 novembre

Commission Sportive à 14h
Commission Ethique à 18h

Jeudi 22 novembre

Commission Discipline à 17h30

Sommaire

Partenaire de la semaine.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 8
Avis aux Educateurs.....	p. 9
Commission Sportive.....	p. 10
Commission Jeunes.....	p. 18
Commission Ethique.....	p. 24
Commission d'Arbitrage.....	p. 25
Commission Foot Entreprise.....	p. 27
UNAF.....	p. 29
Informations diverses.....	p. 31

Partenaire de la semaine



LE PARTENAIRE DE LA SEMAINE



RENAULT
La vie, avec passion

LES 23 & 24 NOVEMBRE

BLACK FRIDAY

NE PASSEZ PAS À CÔTÉ DU PHÉNOMÈNE

0,99%

UN TAEG EXCEPTIONNEL
CRÉDIT À 0,99% • TAEG FIXE
48 MENSUALITÉS DE 212,55€ • MONTANT TOTAL DÔ : 10 202,40€

Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

*Exemple pour un crédit de 10000€ sur 48 mois au TAEG fixe de 0,99%, 48 mensualités de 212,55€. Montant total dô : 10202,40€. Coût du crédit : 202,40€. Taux débiteur fixe de 0,74%. Frais de dossier de 50€. Offre valable du 23/11/2018 au 24/11/2018 pour un crédit minimum de 2000€ pour tout achat d'un véhicule neuf Renault. Sous réserve d'acceptation par DIAC (SIREN 702002221 RCS Bobigny), établissement de crédit et intermédiaire en assurance (Orias n° 07 004 966 - www.orias.fr). Assurance facultative Décès, Incapacité et Perte d'Emploi : 19€/mois s'ajoutant à la mensualité du crédit - Coût total de l'assurance : 912€ - TAEA de 4,42%. Assurance souscrite par DIAC auprès de RCI Life Ltd et de RCI Insurance Ltd - siège social commun : Level 3, Mercury Tower, The Exchange Financial & Business Center, Triq Elia Zammit, St Julian's STJ 3155 Malte. Offre réservée aux particuliers pour l'achat d'un véhicule neuf dans tous les points de vente Renault participants. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.

renault.fr

SACOA DES NATIONS
www.sacoadesnations.fr

21 AVENUE DE LA LOGE - 86440 MIGNÉ-AUXANCES

Tél : 05 49 51 96 96

Email : poitiers@renault-sacoa.com

33 BOULEVARD PONT ACHARD - 86000 POITIERS

Tél : 06 07 58 67 42

Email : sbernucci@renault-sacoa.com



AVIS AUX CLUBS

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE et REMISES DES RECOMPENSES du District de la Vienne de Football

Mesdames, Messieurs les Président(e)s

Vous êtes prié(e)s d'assister ou de vous faire représenter par un membre de votre club, muni d'un pouvoir, à l'Assemblée Générale Financière du District de la Vienne de Football, associée à la remise de récompenses, qui auront lieu le :

vendredi 30 novembre 2018 à 18h45

A la Salle Polyvalente
8 rue des Quintus - 86190 QUINCAY



De 18h00 à 18h30 : Emargement des clubs

Le président du club est le seul à pouvoir émarger. En cas d'absence de ce dernier, tout autre licencié du club peut le représenter mais doit **OBLIGATOIREMENT** fournir un pouvoir signé du président du club.

De autre part, du fait de la dématérialisation des licences, nous remercions les représentants des clubs de bien vouloir se munir **d'une impression de la licence (ou liste des licenciés du club) ou une présentation depuis un smartphone.**

L'ordre du jour provisoire est le suivant :

18h45 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Accueil des participants par le Président du District, le Maire de la commune, le Président du club
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 8 juin 2018 à St Germain
- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Proposition de modification règlementaire Challenges U15 et U17/U18

19h00 : ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

- Présentation du bilan financier de la saison 2017/2018 par le Trésorier Général
- Intervention du Commissaire aux Comptes
- Validation des comptes
- Présentation du projet de financement de la réhabilitation du siège
- Clôture de l'Assemblée Générale Financière par le président du District
- Informations diverses
- Intervention des personnalités

REMISES DES RECOMPENSES DE LA SAISON 2017/2018



Règles statutaires

Article 12 L'Assemblée Générale

12.1 Composition

L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.
Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.

12.2 Nombre de voix

Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licenciés au sein de ce Club au terme de la saison précédente.

Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :

- 1 à 20 licenciés : 2 voix
- 21 à 40 licenciés : 3 voix
- 41 à 70 licenciés : 4 voix
- 71 à 100 licenciés : 5 voix

Ensuite 1 voix supplémentaire par tranche de 50 licenciés au-delà de 100 et jusqu'à 250, soit au total :

- 101 à 150 licenciés : 6 voix
- 151 à 200 licenciés : 7 voix
- 201 à 250 licenciés : 8 voix
- au-dessus de 250 licenciés, limitation à 9 voix.

12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé (voir ci-dessous) par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

Le Président,
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale,
Béatrice MATHIEU



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL

**Assemblée Générale Financière
du District de la Vienne de Football
vendredi 30 novembre 2018 à Quinçay**

POUVOIR

Je soussigné (e) :

Président(e) du club :

Ne pouvant assister à l'Assemblée Générale Financière du District donne pouvoir à :

Nom et prénom : N° de licence :

Du club de :

Pour représenter le club à l'Assemblée Générale Financière de ce jour.

Cachet du club

Signature
(Précédée de « Bon pour pouvoir »)

Nota important :

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente, porteur d'une carte de dirigeant de la saison en cours.



PERMANENCE DES ARBITRES

**La permanence des arbitres (06 43 06 88 53)
s'achève désormais à 12h le samedi.**

En cas de forfait, passé ce délai, les clubs devront prévenir l'arbitre désigné par courriel sur sa messagerie personnelle indiquée dans Footclubs avec copie au club adverse et au District.

Changement de procédure d'inscription aux formations initiales arbitres

La procédure d'inscription aux Formations Initiales Arbitres est désormais simplifiée. En effet, l'IdR2F a supprimé le lien de pré-inscription qui causait des confusions et surtout multipliait les étapes pour les clubs et les candidats.

Désormais, le club/candidat pourra **télécharger directement le dossier d'inscription** sur le site en face de la date et du lieu choisis. Il le renverra par courrier postal ou par mail à l'IdR2F.

Les inscriptions se font toujours par le site du District, rubrique « Formations » - « Deviens Arbitre » : <https://lfna.fff.fr/deviens-arbitre/>

Tournoi Futsal FEMININ

La sous-commission Futsal et la Commission Féminine et de Féminisation proposent un tournoi Futsal sur 3 journées en janvier 2019 : les 12/13, 20/21 et 26/27 janvier.

Afin de préparer ces journées, les commissions demandent aux équipes de s'engager via Footclubs **avant le vendredi 30 novembre 2018.**

Les rencontres sont ouvertes aux équipes de la Vienne : Séniors, U14/U17F et U11/U13F engagées ou non en compétition, sous réserve que les joueuses soient licenciées.

La LFNA ayant porté ces dates dans son calendrier, les engagements sont donc également ouverts aux équipes évoluant en Ligue.

En fonction du nombre d'équipes engagées, il se peut qu'une seule équipe par club soit autorisée à participer !

Les clubs pouvant disposer de salles sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible (via le formulaire dans « informations diverses » du présent journal).

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL

La sous-commission Futsal propose une coupe départementale Futsal sur 3 journées en Décembre 2018.

Afin de préparer ces journées, la commission demande aux équipes de s'engager via Footclubs **avant le vendredi 30 novembre 2018.**

Les rencontres sont ouvertes à toutes les équipes de la Vienne (libre, foot loisirs, foot entreprise).

Les clubs pouvant disposer de salles sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible (via le formulaire dans « informations diverses » du présent journal).

NOUVEAUTE : BONS DE FORMATION

Suite à la victoire de l'équipe de France lors du Mondial, la FFF a décidé de revaloriser l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation. Pour cela, la somme attribuée pour le financement des « bons formations » envers les formations de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres a été revue à la hausse et le dispositif applicable de manière rétroactive au 1er juillet est désormais le suivant :

▪ **« BONS FORMATIONS » EDUCATEURS :**

Pour les modules de formation U6/U7 à U15 + animatrice fédérale : chaque licencié bénéficie de deux « bons formation » de 25 " pour chaque module de 16h ou moins effectué durant la saison 2018/2019.

Pour les modules composant les Certificats Fédéraux de Football 3 et 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations continues de niveau 3 et 4, le dispositif est inchangé : 1 bon formation par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons par saison.



▪ « **BONS FORMATIONS** » **DIRIGEANTS** :

Dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants : chaque licencié bénéficie de 2 « bons formations » de 25 " pour chaque module de formation de 4h effectué durant la saison 2018/2019. Ce dispositif sera entièrement géré par l'Institut de Formation du Football.

▪ « **BONS FORMATIONS** » **ARBITRES** :

Pour la saison 18/19 : chaque licencié bénéficie de 2 « bons formations » de 25 " pour le module de formation initiale d'arbitre.

Pour tous les stagiaires (éducateurs, arbitres, dirigeants) qui ont déjà effectué une formation depuis le 1er juillet 2018, 25" sera remboursé au club, sous réserve que le stagiaire ait réglé une partie de sa formation avec un « bon formation ».

De plus, pour rappel, dans le cadre de la **Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019** et du **Programme Héritage 2019** de la FFF, **l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée** dans la limite du coût de la formation. Cette action répondant à la volonté de la FFF de promouvoir la féminisation du football en France.

N'hésitez plus, et rapprochez-vous de l'FR2F pour plus d'informations.

TU VEUX DEVENIR ARBITRE ? Inscris-toi maintenant

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise des formations qui te permettront de devenir arbitre de Football !

Pour cela, il te suffit de t'inscrire directement sur le site du District, rubrique « FORMATIONS » « Deviens Arbitre ». Les dates et lieux des formations 2018/2019 :

- Formation du 23 au 25 novembre 2018 . Tartas **È Jeunes Arbitres Mineurs**
- Formation du 30 novembre au 2 décembre 2018 . Limoges
- Formation du 7 au 9 décembre 2018 . Pau .
- Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Le Haillan
- Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Poitiers
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Cérizay **È Jeunes Arbitres Mineurs**
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Le Haillan **È Jeunes Arbitres Mineurs**
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Marsac sur Isle
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Tartas
- Formation du 18 au 20 janvier 2019 . Puymoyen
- Formation du 25 au 27 janvier 2019 . Le Haillan



AVIS AUX ARBITRES

Planning prévisionnel de la saison 2018/2019

- 20 novembre : rattrapage des tests physiques (uniquement)
- 7 décembre : école d'arbitrage JA/Seniors
- 14 décembre : formation arbitres stagiaires
- 18 décembre : CDA plénière n°4
- 18 janvier : formation arbitres stagiaires
- 05 février : CDA plénière n°5
- 1^{er} février : école d'arbitrage JA/seniors
- 15 février : formation arbitres stagiaires
- 15 mars : formation arbitres stagiaires
- 26 mars : CDA plénière n°6
- 29 mars : école d'arbitrage JA/Seniors
- 14 mai : CDA plénière n°7
- 24 mai : réunion de fin de saison

« Dématérialisation - Rapports d'arbitrage – Rapports de délégation »

Les arbitres et les délégués ont dorénavant la possibilité de **saisir leurs rapports directement en ligne** dans « MonCompteFFF ».

Un document explicatif est disponible sur le site du District, rubrique « Documents » - « Documents généraux » - Arbitrage » : « Dématérialisation des rapports arbitrage et délégation » (format PDF).

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI à partir de 17h30 jusqu'au SAMEDI MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations de ~~ce~~ **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au SAMEDI MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres de adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

REGLEMENT FRAIS D'ARBITRAGE DISTRICT 2018/2019

A compter du 1^{er} Juillet 2018, **tous les frais d'arbitrage seront réglés le 10 du mois suivant la compétition par le District de la Vienne de Football.**

Les arbitres ne doivent en aucun cas demander aux clubs un règlement sur place.

Les arbitres qui n'ont pas transmis leur RIB, sont priés de ~~le~~ **l'envoyer** rapidement au District de la Vienne de Football ou par mail (district@foot86.fff.fr).

INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos **indisponibilités** sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.



AVIS AUX EDUCATEURS

Label Ecole de Football Féminin

Le dossier de validation Label Ecole de Football Féminin (EFF) pour la saison 2018 / 2019 a été adressé par la messagerie Zimbra aux clubs.

Cette opération permet de mettre en valeur le travail de développement et de structuration du football féminin qui est fait au sein du club.

Cela permet aux clubs également de recevoir des dotations matérielles et de communiquer sur les actions mises en place.

Ce dossier est à retourner au district avant le 15 mars 2019 : district@foot86.fff.fr.

Pour les clubs déjà labellisés, merci de le remplir à nouveau

DEFIS TECHNIQUES U10 à U15G et U11 à U15F

Dans le cadre du Plan de Performance Fédéral, et comme chaque saison, les membres de la Commission Technique 86 et les Conseillers Techniques vous demandent de faire passer les « défis techniques » à l'ensemble de vos licenciés âgés de 9 à 14 ans.

Merci de les transmettre aux différents éducateurs responsables concernés.

Deux nouveautés :

- Toutes les fiches résultats (au format Excel) ont été créées avec les barèmes correspondants.
- Une fiche spécifique « Féminine » a été créée,

Tous ces documents (transmis par la messagerie Zimbra à tous les clubs) sont à retourner au siège du District à Poitiers AVANT le 18 Janvier 2019.

FICHE D'ENCADREMENT 2018/2019

A retourner RAPIDEMENT au District de la Vienne

Liste des clubs qui n'ont pas retourné leur fiche d'encadrement (à ce jour) :

Angles Sur Anglin . Availles Limouzine . Bonnes . Bouresse . Châteuneuf Targé . Châtellerault Portugais - Colombiers . Ingrandes - Jouhet Pindray - La Pallu - La Puye La Bussière - La Roche Posay . Lathus . Latillé - Leigné sur Usseau - Les Roches / Villedieu . Millac . Moncontour . Monts/Guesnes . Persac . Plaisance - Poitiers Beaulieu - Poitiers Portugais - Pressac . Sammarçolles - Sanxay . Saulgé . Senillé/St Sauveur . St Gervais les Trois Clochers . Vellèches . Vernon - Vouzailles

FORMATIONS 2018/2019

Découvrez les dates de toutes les formations organisées dans le District de la Vienne de Football dans la rubrique « Informations diverses » du présent journal.

Les formations (et donc des inscriptions) sont disponibles sur le site du District de la Vienne rubrique « Formations » « Inscriptions ».



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 14 novembre 2018
Procès-verbal n° 15

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Didier DANIEL, Roger GAULT, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean - Louis OLIVIER
et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 14 avec la modification suivante :

COUPE LOUIS DAVID : 5ème tour le 13/01/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
115	CERNAY (1)	D3A	NEUVILLE (2)	D1	
116	ACG FOOT SUD 86 (1)	D2B	CIVAUX (1)	D3B	
117	INGRANDES (1)	D3A	BUXEROLLES (2)	D1	
118	JAUNAY CLAN (1)	D3B	L'ENVIGNE (1)	D2A	
119	MARIGNY ST LEGER (1)	D3A	LOUDUN (1)	D2A	
120	POITIERS GIBAUDERIE (1)	D4C	VIVONNE (1)	D2B	
121	POITIERS ST ELOI (1)	D3C	ST SAVIN ST GERMAIN (2)	D3B	
122	ROUILLE (1)	D2B	LUSIGNAN (1)	D1	
123	ST BENOIT (2)	D3B	CHÂTEAU LARCHER (1)	D1	
124	ST JULIEN L'ARS (1)	D2A	LEIGNES SUR FONTAINE (1)	D3B	
125	VICQ SUR GARTEMPE	D1	THURE BESSE (1)	D2A	

ARRÊTE MUNICIPAL

Jaunay Clan (du 09 au 11/11/18)

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	Motif	à jouer le
3	A	1	09/09/18	20694363	La Pallu (1) / Marigny St Léger (1)	Coupe de France	20/01/18
3	B	6	11/11/18	20694521	Jaunay Clan (1) / Poitiers Baroc (1)	Arrêté municipal	23/12/18
5	D	3	07/10/18	20695692	Chaunay (1) / Rouillé (2)		20/01/18
6	B	2	23/09/18	20730984	Coussay les Bois (3) / Antran (3)	Engagement tardif de Coussay les Bois (3)	09/12/18



SAISON 2018 - 2019 : MATCH de CHAMPIONNAT A REJOUER								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	à jouer le
3	A	2	23/09/18	20694369	Antoigné (1)	La Pallu (1)	Match arrêté pour blessure	27/01/18
6	F	1	22/09/18	20731164	Adriers (2)	Lathus Saulgé (1)	Match arrêté pour blessure	Samedi 08/12/18 à 20h

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un joueur suspendu (sous toute réserve)

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de District Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86
 Antran
 Availles en Châtelleraut
 Béruges
 Biard
 Bonnes
 Bonneuil Matours / Archigny
 Brion St Secondin
 Buxerolles
 Cenon sur Vienne
 Charroux Mauprévoir
 Chasseneuil St Georges
 Châtain
 Château Larcher
 Châtelleraut Portugais
 Chauvigny
 Civaux
 Dissay
 Fleuré

Fontaine le Comte
 GJ 3 Vallées 86
 GJ Val de Clouère
 Ingrandes
 Jaunay Clan
 La Ferrière / Magné
 La Pallu
 La Trimouille-Liglet
 L'Espinasse
 Lhonnaizé
 Ligugé
 Marigny St Léger
 Mazerolles-Lussac
 Mignaloux Beauvoir
 Migné Auxances
 Montmorillon
 Naintré
 Neuville de Poitou
 Nieuil l'Espoir

Nord Vienne
 Oyré Dangé
 Ozon
 Poitiers Baroc
 Poitiers PTT
 Poitiers St Eloi
 Rouillé
 Senillé St Sauveur
 Sèvres Anxaumont
 Sommières St Romain
 St Benoît
 St Cerbouillé
 St Julien l'Ars
 St Savin St Germain
 Thuré Besse
 Valdivienne
 Verrières
 Vicq sur Gartempe
 Vivonne

OBLIGATIONS EN MATIERE D'EQUIPES DE JEUNES SAISON 2018 - 2019

Ce premier examen de la situation des clubs à la mi-novembre 2018 a pour but de vérifier le nombre d'équipes engagées ainsi que le nombre de joueurs licenciés pour les clubs évoluant en entente ou au sein d'un groupement et d'informer les clubs concernés sur leur situation face à leurs obligations pour la saison 2018 . 2019 pour chaque niveau de compétition.

Un second examen de la situation des clubs soumis à obligation aura lieu en mars - avril 2019 pour vérifier la participation régulière des équipes et des joueurs évoluant en entente ou groupement, les obligations étant alors cumulées. C'est à ce moment-là que la commission statuera définitivement sur la situation des clubs vis-à-vis de leurs obligations pour la saison 2018 . 2019. Les décisions seront applicables pour la saison 2019. 2020.

Important : La Commission attire l'attention de l'ensemble des clubs soumis à obligation et plus particulièrement celle des clubs cités ci-après sur la participation régulière de leurs joueurs.



Situation des clubs au 14 novembre 2018

Départemental 1 :

À ce jour, les clubs concernés possèdent au moins deux équipes de jeunes : une équipe à 11 (de U14 à U19) et une équipe U13 ou une équipe U11 évoluant seules, en entente ou au sein d'un groupement ainsi que le nombre de licenciés nécessaires pour les équipes évoluant uniquement en entente, leur permettant ainsi de remplir leurs obligations en fin de saison 2018 . 2019 à l'exception du club ci-après :

- Poitiers Asptt : manque 1 équipe à 11 au sein du GJ Cap Ouest (2^{ème} année d'infraction)

Rappel du règlement : si un groupement n'est pas en règle, aucun club le composant ne l'est.

Départemental 2 :

À ce jour, les clubs des équipes concernées possèdent au moins deux équipes de jeunes dans des catégories différentes (non compris U6-U9), évoluant seules, en entente ou au sein d'un groupement, ainsi que le nombre de licenciés nécessaires pour les équipes évoluant uniquement en entente, leur permettant ainsi de remplir leurs obligations en fin de saison 2018 . 2019 à l'exception du club ci-après :

- Thuré Besse : pas d'équipe de jeunes (1^{ère} année d'infraction)

Départemental 3 :

À ce jour, les clubs des équipes concernées possèdent au moins une équipe de jeunes (y compris U 6 . U 9), évoluant seule, en entente ou au sein d'un groupement, ainsi que le nombre de licenciés nécessaires pour les équipes évoluant uniquement en entente, leur permettant ainsi de remplir leurs obligations en fin de saison 2018 . 2019 à l'exception des clubs ci-après :

- Biard : manque 1 équipe à 11 au sein du GJ Cap Ouest. (2^{ème} année d'infraction)
- Poitiers Baroc : manque 1 équipe à 11 au sein du GJ Cap Ouest. (2^{ème} année d'infraction)

Rappel du règlement : si un groupement n'est pas en règle, aucun club le composant ne l'est.

Sanctions pour toutes les Divisions :

En 1^{ère} année d'infraction, le club bénéficiera d'une dérogation.

En 2^{ème} ou 3^{ème} année d'infraction, l'équipe en position d'accession en fin de saison, ne pourra accéder et sera maintenue avec des amendes ou des obligations de formation.

En 4^{ème} année d'infraction : rétrogradation de l'équipe dans la division inférieure.

DEPARTEMENTAL 2

Match n° 20694264 : Chauvigny (3) È ACG Foot Sud 86 (1) en poule B du 18/11/18

La rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le terrain de Civray le 17/11/18 à 18h.

Match n° 20694330 : ACG Foot Sud 86 (1) - Chauvigny (3) en poule B du 06/04/19

La rencontre en rubrique est inversée et se déroulera sur le terrain de Chauvigny le 07/04/19 à 15h.

Accord des deux clubs.

DEPARTEMENTAL 3

Match n° 20694391 : St Genest d'Ambière (1) - La Pallu (1) en poule A du 11/11/18

Courriels de l'arbitre de la rencontre M. DUBREUIL Cyril (11/11/18 à 18h34) et du club de St Genest d'Ambière (11/11/18 à 20h32) confirmant le score de la rencontre à savoir 4 à 1 (au lieu de 4 à 2) en faveur de St Genest d'Ambière.

Feuille de match rectifiée.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 4**Match n° 20694786 : Loudun (2) È Champigny (1) en poule A du 10/11/18**

Réclamation du club de Champigny (11/11/18 à 23h26)

Réclamation sur la participation des joueurs de l'équipe de Loudun (2) qui auraient participé à deux rencontres en moins de 48 heures et sur la qualification et la participation du joueur BRISSET Quentin.

La Commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, conformément aux dispositions de l'article 187.1 des RG de la FFF qui y a lieu de ne pas informer le club de Loudun en lui communiquant le texte de ladite réclamation. Il peut s'il le souhaite formuler ses observations, lesquelles devront parvenir à la Commission avant le 28/11/18 terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 20695053 : Valdivienne (2) È Poitiers St Eloi (2) en poule C du 10/11/18

Courriel du club de Poitiers St Eloi (10/11/18 à 10h46)

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers St Eloi (2) (sans déplacement)

Amende de 41" au club de Poitiers St Eloi.

Match n° 20695186 : Champagné (1) È Coulombiers (1) en poule D du 11/11/18.

Courriel de l'arbitre de la rencontre M. MAINGUENEAU Jonathan (11/11/18 à 21h30) confirmant le dépôt d'une réserve d'avant match du club de Coulombiers.

Courriel de confirmation de réserve du club de Coulombiers (13/11/18 à 22h19).

Le club de Champagné ayant fait appel de la décision de la Commission du statut de l'arbitrage et obtenu gain de cause (PV n° 1 de la Commission Appel et Appel de Discipline du 09/07/18), il n'est donc pas en infraction et peut utiliser des mutés.

Réserve non fondée.

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 5**Match n° 20695313 : Nord Vienne (2) È ASM (2) en poule A du 11/11/18**

Courriel de l'arbitre de la rencontre M. CASADEBAIG Richard (12/11/18 à 17h37)

Courriel du club de Nord Vienne (12/11/18 à 18h34)

Courriel du club de l'ASM (12/11/18 à 18h52)

La Commission enregistre le score de la rencontre 7 à 1 en faveur de Nord Vienne et rectifie les données erronées entrées sur la FMI.

Dossier classé.

Match n° 20695322 : St Genest d'Ambière (2) È L'Envigne (2) en poule A du 18/11/18

Demande du club de St Genest d'Ambière (13/11/18 à 9h43) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

Match n° 20695580 : La Trimouille (1) È St Savin (3) en poule C du 11/11/18

1^{er} forfait de l'équipe de St Savin (3) (sans déplacement)

Amende de 31 " au club de St Savin.

DEPARTEMENTAL 6**Match n° 20731049 : Thuré Besse È Coussay les Bois (2) en poule C du 11/11/18**

Match arrêté à la 79^{ème} minute.

Dossier transmis à la Commission de Discipline.

Dossier en instance.

Match n° 20731093 : Ouzilly / Colombiers (2) È Croutelle (2) en poule D du 11/11/18

Courriel du club d'Ouzilly (11/11/18 à 12h16)

2^{ème} forfait de l'équipe d'Ouzilly / Colombiers (2) (avec déplacement de Croutelle (2))

Amende de 15" au club d'Ouzilly.

Match n° 20731097 : Jaunay Clan (3) È Montamisé (3) en poule D du 11/11/18

La Commission remercie le club de Marigny qui a mis ses installations à la disposition du club de Jaunay Clan afin que la rencontre en rubrique puisse se dérouler.

**Match n° 20731133 : Mazerolles-Lussac / Sillars (2) É Leignes sur Fontaine (2) en poule E du 04/11/18**

Reçu le courriel du club de Leignes sur Fontaine (14/11/18 à 13h55)

Dossier classé.

Match n° 20731274 : Vouzailles (1) É Rouillé (3) en poule H du 11/11/18

Courriel du club de Rouillé (10/11/18 à 18h45)

1^{er} forfait de l'équipe de Rouillé (3) (sans déplacement)

Amende de 15" au club de Rouillé.

CHAMPIONNAT FEMININ**Match n° 20737096 : La Chapelle Bâton (1) É Parthenay Viennay (1) en départemental 1 du 04/11/18****Évocation**

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 14 du 07/11/18 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Parthenay Viennay (1), d'une joueuse U16F (licence n° 2548170216) non qualifiées (non surclassées).

Considérant que le club de Parthenay Viennay a été informé et a formulé ses observations.

Considérant la demande de surclassement réalisée par mail en date du 03 septembre 2018 à 09h52 par le club de Parthenay Viennay

Considérant la copie des échanges par mail réalisés entre le club de Parthenay Viennay et la LFNA en date du 03 septembre 2018 et la transmission de la pièce manquante.

Considérant la réponse de la LFNA (services licences), sollicitée le 13 novembre 2018, reconnaissant une erreur administrative avec la pièce jointe (électrocardiogramme pourtant transmis le 03 septembre 2018) et signalant que le dossier sera passé en commission dès vendredi 16 novembre 2018.

Considérant que le club de Parthenay Viennay a bien transmis un dossier de surclassement complet pour la joueuse (licence n° 2548170216)

Considérant que sans validation de la LFNA, le club de Parthenay Viennay a tout de même fait jouer la joueuse citée sans surclassement, estimant que faute de réponse de la LFNA, le dossier était clos,

Par ces motifs, la Commission décide de **ne pas appliquer de pénalité** au Club de Parthenay Viennay.

Dossier classé.

Match n° 20737102 : Bressuire (2) É Fontaine le Comte (1) en Départemental 1 du 11/11/18

Confirmation de réserve du club de Bressuire (12/11/18 à 11h20)

Réserve sur la qualification et/ou la participation des joueuses de Fontaine le Comte inscrites sur la feuille de match de plus de deux mutés hors période.

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant après vérification de l'ensemble des joueuses de l'équipe de Fontaine le Comte que seules deux joueuses sont mutées hors période.

Considérant que l'équipe de Fontaine le Comte n'est pas en infraction avec les dispositions réglementaires, **par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (38") seront débités au club de Bressuire.

Dossier classé.

Match n° 20729522 : Vouneuil / Senillé St Sauveur (1) É Mirebeau (1) en Départemental 2 poule B du 11/11/18

Courriel du club de Mirebeau (12/11/18 à 10h36) signalant une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission demande aux clubs de Vouneuil sur Vienne ou Senillé St Sauveur de lui confirmer le score de la rencontre à envoyer avant le mercredi 21/11/18.

Match n° 20729525 : Dissay (1) É Jaunay Clan (1) en Départemental 2 poule B du 18/11/18

Demande du club de Jaunay Clan (courriel du 11/11/18 à 14h40) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Jaunay Clan.



Match n° 20729527 : Poitiers Gibauderie (1) È Vouneuil / Senillé St Sauveur (1) en Départemental 2 poule B du 18/11/18

Demande du club de Vouneuil sur Vienne (courriel du 14/11/18 à 13h29) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Vouneuil sur Vienne.

A noter que en raison de l'occupation du terrain de Poitiers Gibauderie, la rencontre se déroulera sur le terrain de la Varenne à St Benoît.

Match n° 20729533 : Poitiers Gibauderie (1) È Chasseneuil St Georges (1) en Départemental 2 poule B du 09/12/18

En raison de l'occupation du terrain de Poitiers Gibauderie, la rencontre se déroulera sur le terrain de la Varenne à St Benoît.

CHAMPIONNAT FEMININ U11/U13 (géré par le District 86)

En raison des perturbations annoncées le samedi 17 novembre 2018, la journée de championnat prévue ce jour-là est **reportée au 15 décembre 2018.**

Attention : Le District 79 a également reporté les rencontres Féminines A8 - Seniors U14/U17.

CHALLENGE des RESERVES

CHALLENGE des RESERVES : 1/8èmes de finale le 27/01/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
75	ACG FOOT SUD 86 (2)	D4D	FONTAINE LE COMTE (3)	D5E	
76	BUXEROLLES (3)	D5F	BEAUMONT ST CYR (3)	D3B	
77	MIGNE AUXANCES (3)	D4C	NAINTRE (3)	D4B	
78	MONTAMISE (2)	D4B	NEUVILLE (3)	D4A	
79	OZON (2)	D5B	JAUNAY CLAN (2)	D5F	
80	SEVRES ANXAUMONT (2)	D4B	CHÂTEAU LARCHER (2)	D5D	
81	ST BENOIT (3)	D4C	NIEUIL L'ESPOIR (2)	D3C	
82	VERRIERES (2)	D4D	VIVONNE (2)	D5D	

Organisation du 6ème tour CHR : 16 équipes

les 16 vainqueurs du 4ème tour

Soit un nombre de matches au 6ème tour de 8

Après avoir établi la liste des clubs recevant et celle des clubs se déplaçant, la commission constitue 2 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

Suite de la compétition (Calendrier prévisionnel) :

1/4 de finale: le 18/19 mai 2019

1/2 finales: le 01/02 juin 2019

Finale : le 15/16 juin 2019



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : 4ème tour le 13/01/19

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.	résultats
47	AVANTON (2)	D6D	BEAUMONT ST CYR (5)	D6C	
48	BEUXES (1)	D6A	VOUZAILLES (1)	D6H	
49	JOURNET (1)	D6F	AVAILLES LIMOUZINE (1)	D6G	
50	MONTHOIRON (1)	D6C	BUXEUIL (2)	D6B	
51	POITIERS BEAULIEU (1)	D6E	VOUNEUIL SUR VIENNE (2)	D6C	
52	SMARVES (2)	D6E	ST SAVIOL (2)	D6G	
53	SOMMIERES / ST ROMAIN (2)	D6G	VALDIVIENNE (3)	D6E	
54	ST REMY SUR CREUSE (1)	D6B	MONTS SUR GUESNES (1)	D6A	

Organisation du 4ème tour MR: 16 équipes.

16 vainqueurs du 3ème tour

Soit un nombre de matches au 4ème tour de 8

La commission constitue 2 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

Suite de la compétition (Calendrier prévisionnel) :

5ème tour: le 26/27 janvier 2019, 6 matchs

8 vainqueurs du 4ème tour

4 équipes éliminées de la Coupe Jolliet-Rousseau

1/4 de finale: le 19/20 mai 2019 :

6 vainqueurs du 5ème tour

2 équipes éliminées de la Coupe Jolliet-Rousseau

1/2 finales: le 01/02 juin 2019

Finale: le 15/16 juin 2019.

DIVERS

Courriels des clubs de Mazerolles-Lussac et St Maurice-Gençay :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs de Chauvigny, Croutelle, Migné Auxances et Thouars :

Pris note

Courriel du club de Vicq sur Gartempe :

Nécessaire fait.

Courriel de M. Christian FLORENT :

Pris note



RESERVES NON CONFIRMEES

Match n° 20693993 : Château Larcher (1) . Poitiers Asptt (1) du 11/11/18 en Départemental 1.

NON SAISIE DES RESULTATS

Rencontres des 10 et 11/11/18.

- 1^{er} avertissement :

Départemental 6 : La Ferrière / Magné (2) . Blanzay (2) en poule G

U11 / U13 Fém : Poitiers 3 cités (1) . Availles en Châtelleraut (1) en Phase 2 Niveau 1 Poule A

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

Rencontres des 10 et 11/11/18.

- Dossier classé :

Féminines à 11 : Match n° 20737108 : Migné Auxances (1) . St Cerbouillé (1) en Division 1
(Erreur à la clôture de la FMI)

- 1^{er} avertissement :

Départemental 5 : Match n° 20695446 : Châtelleraut Portugais (3) . Vouneuil sur Vienne (1) en poule B, aucune récupération de données du match

TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24"

Rencontres du 11/11/18

Match n° 20695841 : Vernon (1) . Poitiers Baroc (2) en Départemental 5 poule E le 14/11/18 à 18h14

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 24" .

Rencontres des 10 et 11/11/18.

Match n° 20731229 ACG Foot Sud 86 (3) . Availles Limouzine (1) en Départemental 6 poule G

Match n° 20731276 Latillé (2) . Vendelogne (2) en Départemental 6 poule H

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €

Prochaine réunion : le mercredi 21 novembre 2018, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire, François PAIREMAURE



COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 15 Novembre 2018
Procès-verbal n° 12

Président M. Philippe BARRITAULT
Présents Mmes Françoise BERTON et Sylvie TESSERAU
MM. Jean-Pierre BERNARD et Jean-Paul PINTAULT
Excusé Christian SAVIGNY

Approbation du PV n° 11 sans modification

AVIS AUX CLUBS

En raison des perturbations annoncées le samedi 17 novembre 2018, la journée de championnat prévue ce jour-là est **reportée au 8 décembre 2018.**

Par conséquent :

- les rencontres des Challenges U13 Dansac, U15 et U17/U18 du 8 décembre 2018 sont reportées au 15 décembre 2018
- les rencontres du Challenge U11 du 8 décembre 2018 sont reportées au 9 février 2019.

Engagement ou retrait de équipes U13-U15-U17/U18 (phase 2) et U11 (phase 3) :

Les clubs qui souhaitent engager ou retirer une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra avant le vendredi 7 décembre 2018

ARRÊTE MUNICIPAL

Jaunay Clan (du 09 au 11/11/18)

MATCHS REPORTES

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS

Catégorie	Div	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	Motif	à jouer avant le
U 15	1	A	4	10/11/18	20968803	Jaunay-Clan (1) / GJ Val de Vonne (1)	Arrêté municipal	15/12/18
U 15	2	C	4	10/11/18	20260023	Jaunay-Clan (2) / La Pallu/Cer/Cis/St Gen (1)	Arrêté municipal	15/12/18



CHAMPIONNAT U17/U18

Tableau prévisionnel des accessions . rétrogradations à l'issue de la première phase de championnat. Ce tableau est susceptible d'évoluer en fonction des engagements ou retraits pour la seconde phase.

U17- Accessions et rétrogradations à la mi-saison 2018 - 2019

Départemental 1 (2X8) 16 équipes	monte en régional	-3	Départemental 1 (1X10) 10 équipes
	Descend en Départemental 2	-6	
	Vient de Départemental 2	3	
Départemental 2 (3X7) 21 équipes	Monte en Départemental 1	-3	Départemental 2 (3X8) 24 équipes
	Vient de Départemental 1	6	

CHAMPIONNAT U15

Tableau prévisionnel des accessions . rétrogradations à l'issue de la première phase de championnat. Ce tableau est susceptible d'évoluer en fonction des engagements ou retraits pour la seconde phase.

U15 Accessions et rétrogradations à la mi-saison 2018 - 2019

Départemental 1 (2X8) 16 équipes	monte en régional	-3	Départemental 1 (1X10) 10 équipes
	Descend en Départemental 2	-7	
	Vient de Départemental 2	4	
Départemental 2 (1x8 + 3X7) 29 équipes	Monte en Départemental 1	-4	Départemental 2 (4X8) 32 équipes
	Vient de Départemental 1	7	

CHAMPIONNAT U13

Tableau prévisionnel des accessions . rétrogradations à l'issue de la première phase de championnat. Ce tableau est susceptible d'évoluer en fonction des engagements ou retraits pour la seconde phase

U13 ó Accessions et rétrogradations à la mi-saison 2018 - 2019

Départemental 1 (2x8) 16 équipes	Monte en Régional	-3	Départemental 1 (2X10) 20 équipes
	Descend en Départemental 2	-4	
	Vient de Départemental 2	11	
Départemental 2 (3X8) 24 équipes	Monte en Départemental 1	-11	Départemental 2 (3X10) 30 équipes
	Vient de Départemental 1	4	
	Descend en Départemental 3	-6	
	Vient de Départemental 3	19	
Départemental 3 (5X7 + 2X8) 51 équipes	Vient de Départemental 2	6	Départemental 3 (2X9 + 2x10) 38 équipes

Match n° 20969002 : GJ Vallée Vienne et Moulière (1) È Buxerolles (1) en Départemental 1 poule B du 10/11/2018

Aucun résultat mentionné sur la feuille de match.

La Commission demande aux deux clubs de lui confirmer le score de la rencontre avant le jeudi 22 novembre 2018.

Courriel de Ligugé

Pris note. La modification a été effectuée.

RENCONTRES U11

Match n° 21120882 : GJ Vallée Vienne et Moulière (1) È Jaunay-Clan (2) en Départemental 2 poule C du 10/11/2018

Aucun résultat mentionné sur la feuille de match.

La Commission demande aux deux clubs de lui confirmer le score de la rencontre avant le jeudi 22 novembre 2018.

Match n° 21121031 : Ligugé/Sm/It (2) È Vouillé / Champigny (2) en Départemental 3 poule F du 10/11/2018

1^{er} forfait de l'équipe de Vouillé/Champigny (2).

Amende de 10 " au club de Vouillé.



CHALLENGE U17/U18

Courriel de Jaunay-Clan

Suite à une erreur, l'équipe de Jaunay-Clan (1) est qualifiée pour le 2^{ème} tour à la place de GJ Avenir 86 (1).

Tirage du 2^{ème} tour du 15 décembre 2018

BUXEROLLES (1)	D2	MONTAMISE/SEVRES/CEP (1)	D1
POITIERS 3 CITES (1)	D2	NAINTRE (2)	D1
MIGNE AUXANCES (1)	D1	LIGUGE/SM/SB/IT/FO (2)	D1
GJ VALLEES DU MIOSSON (1)	D1	LA PALLU/CER/CI/SG (1)	D1
CHÂTEAU LARCHER/VIVONNE (1)	D1	JAUNAY-CLAN (1)	D1
BOIVRE (1)	D2	GJ FOOT SUD 86 (1)	D1
GJ VAL DE CLOUERE (1)	D1	MONTMORILLON/LATHUS (1)	D1
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)	D1	ANTOIGNE/CHAT PORT (1)	D2

CHALLENGE U15

Tirage du 2^{ème} tour du 15 décembre 2018

SEVRES/MONTAMISE/CEP (1)	D2	SUD VIENNE REG COUHE (1)	D2
LA PALLU/CER/CI (1)	D2	GJ AVENIR 86 (1)	D1
GJ FOOT VAL VERT/DISSAY (1)	D2	GJ VIENNE ET MOULIERE (2)	D2
JAUNAY CLAN (1)	D1	MONTMORILLON (1)	D1
NAINTRE (1)	D1	MIGNE AUXANCES (1)	D1
ASM/3MOU/SAM/NV (1)	D2	CHÂTELLERAULT SO 2)	D2
GJ VALLEE DU MIOSSON (1)	D1	MIREBEAU (1)	D2
GJ FOOT SUD 86 (1)	D1	LIGUGE/SM/IT/FO (2)	D1

CHALLENGE DANSAC U13

Tirage du 2^{ème} tour du 15 décembre 2018

POULE A
SO CHATELLERAULT (3)
GJ AVENIR 86 (1)
NAINTRE (2)
JAUNAY CLAN (1)

POULE B
SO CHATELLERAULT (4)
LOUDUN (3)
MIREBEAU (1)
GJ AVENIR 86 (2)

POULE C
NEUVILLE (2)
CISSE (2)
BUXEROLLES (1)
GJ CAP OUEST (1)

POULE D
VOUILLE (2)
MIGNE AUX. (2)
DISSAY (2)
POITIERS 3 CITES (2)

POULE E
GJ VAL DE VONNE (2)
SUD VIENNE REGION DE COUHE (2)
FONTAINE LE COMTE (1)
LIGUGE/SMARVES/ITEUIL (2)

POULE F
GJ VAL DE CLOUERE (1)
BUXEROLLES (2)
CHÂTEAU LARCHER/VIVONNE (1)
USSON/ISLE JOURDAIN (1)

POULE G
STADE POITEVIN (3)
GJ VALLEES VIENNE ET MOULIERE (2)
LIGUGE/SMARVES/ITEUIL (3)
SEVRES ANX./MONTAMISE (1)

POULE H
ST SAVIN/VICQ (1)
VALDIVIENNE (1)
GL VALLEE DU MIOSSON (3)
GJ 3 VALLEES 86 (2)



CHALLENGE U11

1	2	3	4
CHÂTELLERAULT SO (2)	CHÂTELLERAULT SO (1)	CHÂTELLERAULT SO (3)	ANTOIGNE / INGRANDES (1)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)	GJ AVENIR 86 (1)	VICQ / ST SAVIN (1)	NAINTRE (1)
LA PALLU (2)	LA PALLU (1)	NEUVILLE (1)	AVAILLES EN CHATELLERAULT (2)
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)	CENON SUR VIENNE (1)	ANTOIGNE / INGRANDES (2)	BONNEUIL/VOUNEUIL (1)
5	6	7	8
NEUVILLE (2)	STADE POITEVIN (2)	STADE POITEVIN (3)	GJ VALLEES DU MIOSSON (2)
GJ VALLEES DU MIOSSON (1)	AVANTON (1)	POITIERS 3 CITES (2)	VICQ / ST SAVIN (2)
ST BENOIT (1)	LATILLE / BOVRE (1)	CISSE (1)	POUILLE TERCE/FLEURE (1)
QUINCAY / BERUGES (1)	JAUNAY CLAN (1)	VOUILLE / CHAMPIGNY (1)	VALDIVENNE (1)
9	10	11	12
GJ VALLEES DU MIOSSON (3)	DISSAY (1)	MONTMORILLON (3)	NORD VIENNE/3 MOUT/SAMM (1)
MIGNE AUXANCES (2)	MIGNE AUXANCES (1)	GJ VALLEE VIENNE ET MOULIERE (2)	LOUDUN (1)
GJ FOOT VAL VERT (1)	FONTAINE LE COMTE (1)	GJ FOOT VAL VERT (2)	MIREBEAU (1)
LIGUGE / SM / IT (2)	POITIERS CEP (1)	POITIERS ASAC (1)	L'ENVIGNE (1)
13	14	15	16
GJ CAP OUEST (1)	GJ VALLEE VIENNE ET MOULIERE (4)	MONTMORILLON (1)	GJ FOOT SUD 86 (1)
GJ VAL DE VONNE (1)	GJ VAL DE VONNE (2)	GJ 3 VALLEES 86 (1)	LIGUGE/SM/IT (1)
BUXEROLLES (1)	MONTAMISE / SVRES (1)	GJ VAL DE CLOUERE (1)	STADE POITEVIN (2)
POITIERS 3 CITES (1)	POITIERS ST ELOI (1)	VIVONNE / CHÂTEAU LARCHER (1)	SUD VIENNE REGION DE COUHE (1)

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

Rencontres du 10/11/18

- **Dossier en instance**

U17/U18 : Match n° 20968635 : Gj Val de Vonne (1) . Gj Vallées du Miosson (1) en Départemental 1 poule B
FMI non transmise / feuille de match non reçue
Rapport FMI à fournir avant le 22/11/18

U15 : Match n° 20968800 : Naintré (1) . Gj Avenir 86 (1) en Départemental 1 poule A
Rapport FMI à fournir avant le 22/11/18

**FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES****Amende de 12Öpar feuille de match manquante****Rencontres du 10/11/18**

Match n° 20968735 Ligugé/Sm/lt/Sb/Fo (3) . Vouneuil/Quinçay/Béruges (1) en U17/U18 Départemental 2 poule B

Match n° 20968737 Chasseneuil-St Georges (1) . Buxerolles (1) en U17/U18 Départemental 2 poule B

Match n° 20968856 Naintré (2) . SO Châtellerauld (2) en U15 Départemental 2 poule A

Match n° 21121044 Gj Val de Vonne (2) . Vivonne/Château Larcher (1) en U11 Départemental 3 poule G

Match n° 21121075 Gj Val de Vonne (3) . Gj Cap Ouest (2) en U11 Départemental 3 poule I

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président, Philippe Barritault

La secrétaire, Françoise Berton



COMMISSION DE L'ÉTHIQUE ET LA PREVENTION

Réunion du mercredi 17 octobre 2018
Procès verbal n°2

Président : D Colin

Présents : G Baraudon, MH Lagrange, D Cantet, A Gouffé, JM Nicolas, R Gallais, JP Péguin, D Artus.

Excusés : D Fraudeau, D Giraud, JN Guenneuges, B Pétonnet, Y Vergnaud

Invitée : A. Uranga

Approbation du PV de la réunion du 13 septembre 2018.

Remises de récompenses du Challenge de l'Ethique et de la Prévention 2017-2018

En Départemental 4 : remise de ballons à Quinçay envisagée le 17/11 avec JP Péguin, B Pétonnet, A Gouffé

En Départemental 3 : remise de ballons à Migné-Auxances (2) envisagée le 11/11 JP Péguin, B Pétonnet, A Gouffé

En Départemental 2 : Boivre (1) date à fixer envisagée avec JP Péguin, B Pétonnet, A Gouffé

En Départemental 1 : remise de ballons à Montamisé envisagée le 11/11 avec JM Nicolas et D Artus

En Départemental 2 : remise de ballons à Rouillé (1) envisagée le 3/11

Les premiers seront récompensés de 3 ballons, ainsi que les seconds exceptionnellement (*dernier classement intermédiaire non récompensé à cause de nombreux matchs reportés*).

Intervention d'Adeline Uranga

Historiquement, un courrier était adressé aux équipes, à l'équipe récompensée et à l'équipe adverse, ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre, pour expliquer les fondements du Challenge de l'Ethique. C'est aussi l'occasion de mieux prévenir les membres du Comité de direction. Il est souhaitable qu'une photo de la cérémonie soit prise dans l'intérêt du District et des sponsors institutionnels, accompagnée d'un bref compte-rendu rédigé le plus rapidement possible afin de communiquer sur le Site Internet du District et Facebook.

Courriers : match U13 entre ASAC et US Jaunay Clan (propos racistes)

Les signataires du courrier de l'ASAC et de Jaunay Clan seront invités à s'exprimer lors d'une prochaine réunion.

De plus, une invitation sera adressée à Nadège Raboisson de l'ES Trois Cités et à Denis Horeau du club de Neuville et à la commission Technique où à l'un de ses représentants.

Projet de rapprochement du Challenge de l'Ethique et de l'Opération Buts et Ethique et Fair play

Le but : Clarifier auprès des clubs les Challenges autour de l'Ethique et du Fair Play, et de l'Opération Buts, afin d'éviter les confusions.

Propositions du groupe de réflexion F. Pairemaure et R. Gallais / points à attribuer (nouvelle réunion à organiser avec Adeline et quelques membres de la commission d'Ethique),

Il conviendra de simuler avec les éléments de la présente saison pour déterminer la faisabilité du décompte des points.

Challenge de l'Ethique chez les féminines (orientations, critères...)

Création d'une Commission Féminine et de Féminisation.

Réflexions engagées pour la création d'un Challenge du Meilleur club de Jeunes Féminines (*en référence au texte du District*), un Challenge Convivialité (*en référence au Challenge Convivialité de Départemental 5 et 6*)

Réunions de secteur

Tour de table sur le ressenti des premières réunions.

Les observations de la Commission de l'Ethique seront réalisées lorsque les réunions de secteur seront achevées.

Prochaine réunion 21 novembre à 18h au District.



COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du Mardi 06 Novembre 2018
Procès-verbal n° 04

Présidente : Mme. N. LE BRETON

Présents : Mme I. TOURRAIS, MM. JM. APERCE, S. AUBINEAU, L. BEULET, L. BRUNETEAU, G. CHARON, M. DOUSSELAIN, B. DUPUIS, C. FLORENT (représentant de la commission technique), D. PLAINCHAMP, S. RAGER (CTRA), JL RIDEAU (Représentant de l'arbitrage au bureau du Comité de Direction), P. RIVIERE, F. VEDEL

Approbation du PV de la CDA n°3 du 02 Octobre 2018.
Approbation du PV du Bureau de CDA n°3 du 24 Octobre 2018.

La CDA souhaite un prompt rétablissement à Régis BERLAUD.

LECTURE DES COURRIERS

Reçu les courriels de :

- Du club de Loudun (Transmis par la Commission sportive) : Pris connaissance. Une réponse sera apportée au club.
- Du club de Poitiers ASAC : Pris connaissance.
- Omrane TADJIDDINE : Pris connaissance. Point à faire.
- Alexandre PINARD : Pris connaissance.
- Teddy FOURNIER : Pris connaissance . La Présidente a répondu.
- Du club de Champagné Saint-Hilaire : Pris connaissance . Transmis au pôle désignations.
- Clément REAULT : Pris connaissance.
- Rachid LAGHZAOUÏ : Pris connaissance.
- Baptiste PREVOST : Pris connaissance.
- Michaël METAYER : Pris connaissance.

POINT SUR LES DESIGNATIONS

Une nette amélioration est constatée pour les 3 derniers week-ends.
La méthodologie des désignations a été revue et cela rend les désignations plus simples à faire.

Certaines difficultés sont à noter notamment en raison de l'absence de moyen de locomotion de certains arbitres mais également trop d'arbitres ont de multiples fonctions au sein de leurs clubs respectifs.

La présidente informe les pôles désignations seniors et jeunes des obligations de désignations déléguées par la CRA sur les compétitions régionales.

Un échange interdistrict a eu lieu lors de la dernière journée de championnat. Patrick RIVIERE a accueilli un trio du District 16.

POINT SUR LES OBSERVATIONS

Quelques observations sont faites en ce début de saison.
La difficulté de délivrance des licences concernant les observateurs est problématique.
Les arbitres de D3 ne voient pas leur note. Celles-ci leur seront données à la fin de la saison avec les classements.

Dans le cadre d'une promotion accélérée, et après une première observation, il est acté que Morgane CHIGNARD, Quentin FLEURIAUD et Thomas PRISCOGLIO intègrent la catégorie D1 ESPOIRS. Tous les 3 seront revus sur les matches retour.

Dans le même temps, Axel ANGIBAUD sera observé le 11/11/2018 sur un match de D1 dans le cadre de la passerelle JAR/R3 prévu dans le règlement intérieur de la CRA.



POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

21 inscrits pour la nouvelle formation.

Bon ressenti de la part des accompagnateurs.

Le début de ce nouveau dispositif est plutôt positif et cela est de bon augure pour la suite.

POINT SUR LA FORMATION

Stage AA 79 : excellent stage . 10 arbitres 86 AA présents. Sébastien et Patrick ont participé à l'encadrement de cette manifestation. Remerciements à la CDA 79 pour leur accueil.

La 1^{ère} école d'arbitrage aura lieu le 09/11/2018 au District.

La 1^{ère} formation des arbitres débutants se déroulera le 17/11/2018 au District.

Prépa ligue : elle sera bientôt mise en place. Le choix des candidats sera prochainement fait. Une sous commission se réunira le mardi 4 décembre à ce sujet.

POINT SUR LES TESTS THEORIQUES ET PHYSIQUES

Le bureau s'est réuni concernant les tests physiques => voir PV BUREAU n°3.

Un avenant au Règlement Intérieur de la CDA sera proposé au prochain Comité de Direction concernant les D4.

QUESTIONS DIVERSES

Patrick RIVIERE, en tant que membre de la Commission de Discipline, informe que trop d'arbitres ne transmettent pas leur rapport en cas d'exclusion d'un joueur.

CERTIFICATS MEDICAUX

Reçu les certificats médicaux de :

- Mathieu MARTIN pour une prolongation d'une période d'un mois.
- Damien PAJAUD pour une durée d'un mois.
- Christopher MATHELIN jusqu'au 31/01/2019.
- Yahya TAYDAS pour une durée de 27 jours.
- Abderrahmane RABHI pour une durée de 8 jours.
- Djilali BAKRI pour une durée de 10 jours.

Reçu le certificat de reprise de :

- Oumar SY
- Sébastien BERGERON
- Laurent BONVARLET

Pour rappel : les arbitres dont leur arrêt est supérieur ou égal à 21 jours doivent fournir un certificat de reprise pour être de nouveau désignables.

Prochaine CDA le 18/12/2018 à 18h30 au District de la Vienne de Football

**La Présidente,
Nathalie LE BRETON
Le Secrétaire de séance,
Gaël CHARON**



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

Réunion du lundi 29 octobre 2018
Procès-verbal n° 02

Présents :

Membres de la Sous-Commission :

Gérard BELLOT Président

Bruno SIROT Secrétaire

Jacky DESCOUX Membre

Absents excusés :

Stéphane BASQ Président du District

Jean-Jacques MASSE Président de la commission foot-diversifié

Approbation du PV n° 1 du 05/09/2018 sans modification.

Bilan du tournoi inter-districts à 8 joueurs du vendredi 14 septembre 2018

Quatre équipes (2 des Deux-Sèvres et 2 de la Vienne) ont participé à ce tournoi qui s'est déroulé dans un très bon esprit et conclu par la traditionnelle terrine du District que la sous-commission remercie chaleureusement. Ci-dessous le classement de ce tournoi :

Class.	Club	Match	Points	Victoire	Nul	Défaite	Buts pour	Buts contre	Diff.
1	MAIF	3	9	3	0	0	6	1	5
2	MACIF / MAAF	3	4	1	1	1	4	3	1
3	ASPTT / SAFT	3	2	0	2	1	4	5	-1
4	SECOURS CATHOLIQUE	3	1	0	1	2	3	8	-5

Contacts avec de nouveaux clubs

Compte tenu que les budgets des Comités d'entreprises pour 2019 sont votés en fin d'année, les entreprises intéressées par le Foot-Entreprise seront recontactées.

Bilan du championnat après 4 journées

Le championnat en match aller-retour à 8 joueurs a débuté le 3 octobre 2018.

Ci-dessous vous trouverez le classement :

Clas S	Club	Match	Points	Victoire	Nul	Défaite	Buts pour	Buts contre	Diff .
1	SECOURS CATHOLIQUE	4	16	4	0	0	30	15	15
2	ASPTT	4	10	2	0	2	17	11	6
3	SAFT	4	7	1	0	3	16	23	-7
4	GAZELEC	4	7	1	0	3	12	23	-11

Calendrier de la deuxième partie de saison

Suite aux contacts téléphoniques pris ce soir avec Jean-Jacques MASSE et Denis DURAND Président de la sous-commission futsal, la sous-commission propose qu'une réunion se déroule début décembre avec tous les acteurs du foot diversifié.

Dans l'attente, la commission propose d'organiser un tournoi aller-retour les mercredis 5 et 12 décembre sur le complexe de St Nicolas.



Questions diverses

RAPPEL : il est encore temps de s'engager pour la coupe régionale Nouvelle Aquitaine de foot-entreprise, seule la SAFT est engagée à ce jour.

ARBITRE AUXILIAIRE : un seul candidat a suivi la formation : Jean-Yves GRANET de GAZELEC. Il serait souhaitable que d'autres personnes de chaque club suivent également celle-ci.

Site internet : *Jacky va préparer un article qu'il nous présentera à la prochaine commission*

Prochaine réunion de la sous-commission élargie à tous les clubs, le mardi 18 décembre 2018 :

- RDV à 17h00 pour les membres de la sous-commission
- RDV à 18h00 pour les clubs

Le Président, Gérard BELLOT

Le Secrétaire, Bruno SIROT



UNAF 86

Réunion du mardi 16 octobre 2018

Procès-verbal n° 2

Président : M. LAVAUD

Présents : Mme AUBOURG, MM. BAJOUX, BOUILLEAU, GALLAS, GALLOT, GROLLEAU, PLAINCHAMP, RIVIERE

Excusés : MM. AUGER, BRISSONNET, FAVARD, POHIN

Approbation du Procès-Verbal du Vendredi 24 Août 2018 avec la modification suivante : « M. GALLOT était excusé lors de la réunion du **Vendredi 24 Août 2018** ».

VIE DE L'AMICALE

L'**UNAF 86** présente :

Ses condoléances :

- à la famille de M. **FOUCHET** Laurent (UNAF 16), pour le décès de sa mère.
- à la famille **GAURY**, pour le décès de Joël, ancien arbitre 86, ancien membre du bureau de la SD 86, une gerbe a été envoyée.

Ses félicitations :

- à M. **BAJOUX** Jean-Claude, pour la naissance de sa petite fille Simone.

L'**UNAF 86** compte à ce jour **93** adhérents. (+7 par rapport à la saison dernière).

ECHANGE ET FORMATION

Samedi 17 novembre 2018 à CAHORS (46)

Mme **AUBOURG** et M. **GROLLEAU** sont conviés à la participation de cette réunion.

Cette journée a pour but de former et d'échanger sur les différentes expériences et procédures, afin d'uniformiser les méthodes au service des adhérents.

REUNION UNAF SECTION REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

Samedi 15 Septembre 2018 à GUERET (23)

Cette réunion a eu lieu à GUERET (23).

Se sont déplacés à cette réunion : MM. **BRISSONNET** et **RIVIERE**.

(Cf PV SR).

La prochaine réunion aura lieu à **BRUGES** (33), le **samedi 01 décembre 2018**.

MM. **LAVAUD**, **BAJOUX** et **RIVIERE** se déplaceront.

TOURNOI LOUIS TEREYGEOL

Week-end du Vendredi 26 au Dimanche 28 Octobre 2018 à TROYES (10)

Une équipe sera bien présente à ce tournoi pour défendre les couleurs de la Section Régionale Nouvelle-Aquitaine.

Les représentants de la Vienne seront MM. **GUILLET** Valentin et **PRISCOGLIO** Thomas.



CHALLENGE DE L'ARBITRAGE à DISSAY (86)

La remise du Challenge s'est déroulée le **vendredi 07 septembre 2018**, à Dissay.
Cette remise a été réalisée en complément de l'**Opération But**.
Une récompense a été remise à chaque récipiendaire par l'**UNAF 86**.

REUNION DES PRESIDENTS SR ET SD Samedi 12 Janvier 2018 à PARIS (75)

M. **LAVAUD** se déplacera à cette réunion.

JURIDIQUE et DISCIPLINE

JURIDIQUE :

Dossier **Fabrice MIGNON** : Convocation le **Judi 13 Décembre 2018** au Tribunal de Grande Instance de Poitiers.
Il sera accompagné par **MM. BOUILLEAU, PLAINCHAMP** et **RIVIERE**.

Dossier **Ludovic TAILLET** : Le dossier est en cours.

TRESORERIE

M. Gilles **GROLLEAU** nous présente un bilan détaillé des dernières opérations effectuées.

ANIMATIONS

GALETTE DES ROIS : elle aura lieu le **samedi 19 Janvier 2019** au **District de la Vienne de Football**.

TOMBOLA : les grilles seront envoyées à chaque adhérent par **courrier postal**. Dès que celle-ci sera complétée, merci de la **retourner** à l'adresse suivante :

M. LAVAUD Marc
26 rue de la Boulangerie
86190 VILLIERS

FACEBOOK

FACEBOOK :

Nota Bene :

- lors de match de football en championnat départemental ou régional, un **trio Unafiste** peut envoyer une photo pour une parution sur la **page FACEBOOK**.
- **En cas d'agression, l'arbitre peut contacter le Délégué Juridique, Monsieur Patrick RIVIERE, dans la rubrique « appeler maintenant ».**
Un simple clic, vous mettra en relation avec lui.

BOUTIQUE UNAF

Jeu de drapeaux (basique) : 35,00 ”
Fanion : 5,00 ”
Sac à chaussures : 10,00 ”

QUESTIONS DIVERSES

La prochaine réunion aura lieu le **mardi 11 Décembre 2018** à **18h30** au **District de la Vienne**.

La Secrétaire de séance, Alice AUBOURG



INFORMATIONS DIVERSES



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

ENGAGEMENT – Tournoi Futsal Féminin Saison 2018/2019

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CLUB :

N° affiliation FFF :

Nombre d'équipes engagées :

Responsable du futsal au sein du club

Nom, prénom :

N° mobile :

Courriel :

EQUIPES ENGAGEES

Féminines U11/U13 - Féminines U14/U17 - Séniors Féminines

L'engagement est à valider dans Footclubs pour le vendredi 30 novembre 2018

GYMNASES

Avez-vous un gymnase de disponible ?

oui non

Quelles journées pouvez-vous recevoir ?

Féminines U11/U13 et U14/U17

Samedi 12/01/19 (matin)

oui non

Dimanche 13/01/19 (matin)

oui non

Samedi 19/01/19 (matin)

oui non

Dimanche 20/01/19 (matin)

oui non

Samedi 26/01/19 (matin)

oui non

Dimanche 27/01/19 (matin)

oui non

Séniors Féminines

Samedi 12/01/19 (après-midi)

oui non

Dimanche 13/01/19 (après-midi)

oui non

Samedi 19/01/19 (après-midi)

oui non

Dimanche 20/01/19 (après-midi)

oui non

Samedi 26/01/19 (après-midi)

oui non

Dimanche 27/01/19 (après-midi)

oui non

**Signature Président du club
ou son représentant
(cachet)**



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

ENGAGEMENT – Coupe départementale Futsal Saison 2018/2019

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CLUB :

N° affiliation FFF :

Nombre d'équipes engagées :

Responsable du futsal au sein du club

Nom, prénom :

N° mobile :

Courriel :

EQUIPES ENGAGEES

Séniors Masculines

Toutes les équipes (libre, foot loisirs, foot entreprise) peuvent y participer

L'engagement est à valider dans Footclubs pour le vendredi 30 novembre 2018

GYMNASES

Avez-vous un gymnase de disponible ?

oui non

Quelles journées pouvez-vous recevoir ?

Séniors Masculins

Mercredi 19/12/18 (soir) oui non

Mercredi 09/01/19 (soir) oui non

Mercredi 16/01/19 (soir) oui non

**Signature Président du club
ou son représentant
(cachet)**



FORMATIONS COMPLETES

CFF2

du Mardi 19 au Vendredi 22 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

FORMATIONS MODULAIRES

MODULE U11

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U13

les Vendredi 21 et Samedi 22 Décembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U15

les Vendredi 1^{er} et Samedi 2 Mars 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U17/U19

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE SENIOR

les Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

**MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF**

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1^{er} (8h30-12h30),

Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

FORMATIONS MODULES COMPLEMENTAIRES**MODULE U7**

Le Samedi 13 Avril 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE ANIMATRICE

Le Vendredi 21 Décembre 2018 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

Le Samedi 13 Avril 2019 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE FUTSAL

Le Samedi 22 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE SANTE / SECURITE

du Mardi 8 au Vendredi 11 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE BEACH SOCCER

Le Samedi 22 Juin 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE ARBITRAGE

Les Mardi 5 et Mercredi 6 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)



CERTIFICATIONS

CFF1 Le Mardi 16 Avril 2019

CFF2 Le Mercredi 17 Avril 2019

CFF3 Le Jeudi 18 Avril 2019

CFF4 Le Vendredi 19 Avril 2019

FORMATION CONTINUE B.M.F - B.E.F

B.E.F

1^{ère} session proposée : MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

2^{ème} session proposée : MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1^{er} (8h30-12h30),
Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

Quelques rappels administratifs

Toutes les inscriptions se font sur le site internet de la LIGUE de FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE :

[\(https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/\)](https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/)

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut **impérativement CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION** en renvoyant à l'IR2F (dans les délais) les documents reçus par mail : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs.

Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués (et donc non admis à participer) aux formations.

Anthony ALLOUIS,
Conseiller Technique 86.



UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

Section Départementale de la Vienne
 District de la Vienne de FOOTBALL
 Rue François PRAT - 86000 POITIERS
 Tél : 05.49.61.17.35 Fax : 05.49.61.66.51
 Mail : district@foot86.fff.fr
 Réseau social : Facebook UNAF 86

BULLETIN D'ADHESION UNAF 86 DE LA SECTION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES DE FOOTBALL DE LA VIENNE Saison 2018-2019

Bulletin à compléter et à renvoyer à l'adresse suivante :

M. Patrick RIVIERE
 8 Allée des Bois des Chaumes
 86800 LAVOUX

Ce bulletin devra être accompagné d'un chèque de 30.00€ pour les Jeunes Arbitres et les Seniors,
 de 21.00€ pour les membres honoraires.

Le chèque devra être libellé à l'ordre de l'UNAF VIENNE

NOM : Prénom :
 Date de Naissance : Lieu de naissance :
 Nationalité :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél fixe : Tél portable :
 Mail :@.....
 Club d'appartenance (même si indépendant) :
 Année ou date de début d'arbitrage :

Vous êtes un arbitre : Fédéral : Ligue :
 District : Honoraire :
 Jeune arbitre de -15 ans au 1^{er} Juillet : Autre :
 Faire partie de l'équipe de football de l'UNAF 86 : Oui : Non :
 J'autorise l'UNAF 86 à me prendre en photo lors des différentes manifestations : Oui : Non :
 Avez-vous des enfants ? Oui : Non :
 Si oui, Merci de compléter le tableau ci-dessous :

NOM	Prénom	Date de naissance	Fille	Garçon

Déclare adhérer à l'UNAF, Section Départementale des Arbitres de Football de la Vienne.

Fait à :
 Le :

Signature :